

La Maison Inachevée

Eloge du radicalisme

Binason Avèkes



Édition Babilown

Devant la maison de ma sœur où je loge depuis mon retour définitif au Bénin, se trouve une maison inachevée. Phénomène de société, fait de culture, les maisons inachevées font partie du décor urbain de nos villes – grandes et moins grandes : il relève à la fois d’une éthique et d’une pratique. D’un point de vue éthique, le Béninois, on le sait, valorise le fait de posséder son coin de terre et d’y élever sa demeure. En fonction de ses moyens, il donne à ce rêve la forme de ses rêves. Il n’a de cesse de le réaliser. Pour la bonne cause : famille, relations, amis, parenté dont chacun peut, à loisir, avoir sa part de la jouissance de ce lieu commun. Tant il est vrai qu’au Bénin toute maison est une maison commune. C’est pour se conformer à cette attente légitime que dès qu’il le peut, le Béninois se met en demeure de construire sa demeure. Tendus vers ce but de sa vie, – premier entre tous – tous ses efforts visent en permanence à l’atteindre, à s’en rendre maître. Et pour se faire, il met en jeu sa propre stratégie.

Toute une palette de choix se présente en fonction des situations : il y a ceux qui construisent de but en blanc parce qu’au préalable ils ont épargné ; il y a ceux qui ont bénéficié de la manne d’un héritage ; ou ceux qui – et c’est là l’un des usages fatals du détournement de denier public –profité d’une source frauduleuse. Figer les rapines dans du béton armé est une des stratégies du Béninois pour blanchir l’argent indûment acquis. Le Béninois ne blanchit d’ailleurs pas l’argent, il le fige en béton. Enfin, dans leur grande majorité, les Béninois choisissent d’aller à leur rythme et réalisent leur rêve de maison étape par étape : acquisition du terrain, pose de la fondation, élévation des murs ; pose de la toiture, réalisation des commodités, peinture, etc. Souvent, pour amplifier l’effet de son épargne, à un moment donné, lorsque le gros œuvre est passé, et surtout lorsque la maison présente une viabilité essentielle, le Béninois n’hésite pas à l’intégrer en même temps que se poursuivent les travaux de finition.

Telle est le cas de la maison de ma sœur où je loge. Pavillon de 6 pièces avec une petite véranda, une courette qui donne sur la cuisine indépendante et l’enclos des animaux domestiques : lapins, moutons et autres coqs chantant au petit matin. Il y a aussi dans la grande cour d’entrée de la maison, un hangar faisant office de garage, et un puits artésien à la limite du mur mitoyen. La maison est inachevée dans la mesure où tout ce qui n’est pas essentielle à sa viabilité reste à faire : plafond, peinture, toilette et salle d’eau modernes avec plomberie. Même la clôture, constituée d’un étagement de briques encastrées, malgré son utilité pour la sécurité est provisoire. Non loti pour l’instant, le terrain sur lequel la maison est construite, à l’instar de celui du voisin avec lequel il partage plus d’une ressemblance, est sous le coup d’une réduction de superficie due au tracé

d'une route prévue pour passer juste à côté. Cette route, selon les dernières informations dont dispose ma sœur emporterait le puits et un arbuste devant la véranda, et épargnera l'essentiel de la maison. C'est seulement après cette opération chirurgicale que les travaux de finition pourront être entamés. Pour l'heure, de part et d'autre, une guerre de magouille se déploie. Les riverains, tous autant qu'ils sont, mettent en jeu leurs bras longs pour se tirer d'affaire à bon compte. Chacun essayant de repousser la morsure cadastrale le plus loin possible de soi.

C'est dans ce contexte que surgit devant la maison une construction inachevée. Rien de vraiment extraordinaire dans le décor urbain du Bénin, qui alterne toute sorte de niveaux d'avancement des constructions ; depuis le carré envahi par la broussaille – degré zéro de la maison encore à l'état de rêve – jusqu'aux villas cossus et éclatante de couleur, en passant par la gamme relativement étendue des situations qui traduit la prodigieuse adaptabilité du Béninois, sa souplesse et son incroyable capacité à faire foyer dans le provisoire.

Rien d'extraordinaire dans le cas de cette nouvelle maison inachevée, sinon qu'elle rappelle un peu – et peut-être même beaucoup, la maison qui servit de cadre et de point de départ à mon dernier roman, Setchémè dont le titre initial était « La Maison du peuple » parodie voulant dire une maison construite avec l'argent public détourné ; et parce qu'abandonné dans son inachèvement coupable, retombe en quelque sorte dans le domaine public, lorsqu'elle se voit accaparée, envahie et prise d'assaut par une armée de squatteurs nécessaires.

La ressemblance de la maison d'en face avec la « Maison du Peuple » n'est pas surfaite. A en croire les indiscretions de ma sœur, la propriétaire, une femme qui travaillait à la direction de la police nationale aurait fait sortir le gros œuvre de terre en l'espace d'un mois (zogbé-zogbé, comme on dit en fon). Le travail se faisait nuit et jour, paraît-il. Des engins sophistiqués se relayaient, fabriquant le mortier, les briques, apportant l'eau, etc. Les maçons travaillaient sans relâche. Puis tout à coup, plus rien. La navette des engins s'arrêta, les travailleurs de jour comme de nuit furent comme pétrifiés. Un peu après l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel tout s'est arrêté. La propriétaire des lieux et commanditaire des travaux fut emprisonnée pour cause de détournement de denier public. S'il y a tant d'argent à détourner dans un lieu apparemment aussi peu galetteux que la Police nationale, que dirait-on alors des lieux naturellement prédestinés ?

Et c'est ainsi que la maison inachevée fit son apparition dans le décor en tant que telle. Une de plus ! Il va de soi que si je n'avais pas été ici, je n'aurais pas entendu parler de cette usurpatrice de fonds public. Un passant ignorant des dessous de cette maison, serait passé devant elle sans savoir pourquoi

elle est, comme des milliers d'autres, inachevée. Ce qui me laisse penser que moult maisons inachevées devant lesquelles je passe en me demandant pourquoi elles sont inachevées traînent derrière elles des histoires malsaines de ce genre. Certes, les maisons inachevées ne sont pas toutes l'œuvre de constructeurs indéclicats, ceux qui puisent dans les deniers publics. Moi-même qui vous parle, une de mes cousines ayant pactisé avec un de ces diables qui sucent le sang de la nation, poids léger de l'engeance mafieuse au pouvoir sous le régime précédent, j'ai pu être témoin du savoir-faire avec lequel l'argent volé était coulé dans du béton et du marbre dernier cri. Joyaux architecturaux et luxe d'ameublement intérieur pour le moins insolent. Dans ces milieux de la haute corruption mafieuse, loin de l'inachèvement on nage plutôt dans l'excès de l'achèvement. Du reste, ce n'est un secret pour personne que, dans certains quartiers de Cotonou ou des environs, au plus fort de l'éruption mafieuse du régime précédent, on avait vu surgir de terre de belles maisons, des villas cossues qui ne demandaient pas leur reste en matière d'achèvement.

Il va de soi que n'eut été le hasard de ma présence là chez ma sœur, ailleurs, tout autres histoires de maison inachevée auraient été à l'honneur. Comme celle dont m'a parlé Mme A. à Porto-Novo. Inachèvement pour cause de mort subite. Madame A. est persuadée que le jeune entrepreneur en kpayo qui avait fait fortune avait attiré la jalousie des siens. Ils lui auraient alors jeté un mauvais sort. Alors que son corps était encore tout frais, un de ses camions d'essence utilisé de manière indécente, aurait pris feu à Porto-Novo. Vengeance de l'esprit du défunt contre les agissements impudiques des siens ? En bonne Béninoise, Mme A. en était persuadée, elle qui voyait dans le décès subit de ce jeune constructeur ambitieux (La maison était en effet, immense et comptait pas moins de quatre étages) la main invisible de ses parents ou amis jaloux.

Bref toute sorte de raisons justifient ce phénomène très enraciné dans notre culture et dans le décor urbain. Ces raisons peuvent être regroupées en huit cas.

1. le cas d'anticipation sur le lotissement des parcelles.
2. le cas de vicissitudes inhérentes aux sources frauduleuses du financement.
3. le cas de mort subite du propriétaire.
4. le cas de rêve démesuré par rapport aux moyens réels.
5. le cas de litiges sur la parcelle.
6. le cas d'étalement délibéré de la construction sur le temps de la vie.
7. le cas de faillite ou de tarissement imprévu de la source de financement.
8. Le cas de spéculation sur la fiscalité des maisons inachevées

Bien qu'ils soient distincts, ces cas ne sont pas tous indépendants l'un de l'autre. Ainsi rien ne prouve que le propriétaire de l'imposante bâtisse de Porto-Novo que me montra Mme A. en exemple de la « méchanceté ruineuse du Béninois », bien qu'il mourût subitement, n'eût pas des rêves démesurés. Et les cas de faillite peuvent bien être considérés dans le cadre plus général des vicissitudes qui affectent les sources de financement – qu'elles soient frauduleuses ou non. Ce qui caractérise tous ces cas c'est la détermination socio-économique du projet de construction d'une maison qui en fait une entreprise individuelle et personnelle. C'est à l'évidence une réalité économique. Compte tenu du niveau de développement de notre pays, qui en dépit des incantations volontaristes de l'air du temps, n'est malheureusement pas encore le Hong-Kong de l'Afrique de l'Ouest dont rêvent certains hommes politiques passablement pressés, les entreprises organisées de construction de maisons particulières ne sont pas encore légion. A côté de cette donnée économique irréfutable, et allant de pair avec elle, il y a l'aspect des valeurs intériorisées que concentre la représentation de la maison en tant que propriété personnelle – familiale ou individuelle. Vivre dans la maison, c'est vivre la maison. Et vivre la maison c'est dans l'esprit du Béninois se l'approprier étape par étape, pierre après pierre ; bref vivre tous les moments forts de son surgissement comme une gestation volontaire et désirée. En langue fon, le mot propriétaire se dit bien « père de maison », mais ce mot père ici assume l'ambiguïté symbolique de la dimension asexuée de la parenté. Aussi bien, père ou mère de la maison, le propriétaire est-il celui-là qui met la maison au monde ; le monde étant ici ce coin de terre auquel le Béninois est attaché, d'où tout part et où tout revient. Ces données socio-économiques et ces réalités éthiques expliquent pourquoi la construction de la maison est naturellement abordée comme une entreprise personnelle, artisanale, dans et sur laquelle le propriétaire a une prise directe. Bien sûr, il y a des maçons, des charpentiers, des électriciens qui sont appelés à la rescousse ; des architectes qui dessinent des plans surtout lorsque la maison fait l'objet de rêves démesurés, mais il reste qu'il se produit un phénomène de croyance spécifique par le biais duquel, le Béninois moyen se prend pour un constructeur ; comme si la construction de maison individuelle, en tant que projet à finalité définie ne relevait plus tout à coup d'un savoir faire socialement distinct. Probablement les raisons socio-économiques expliquent cette propension à bricoler l'entreprise de construction de sa maison et à en devenir le PDG sans crier gare. Cette tendance n'est certes pas l'apanage des Béninois. Dans d'autres pays les mêmes conditions socio-économiques ont généré ou gênèrent les mêmes effets. Mais le bricolage a des limites. C'est une activité et une disposition qui ont un effet d'appoint et qui portent sur des réalisations mettant en jeu une solidarité mécanique renvoyant à l'individu ou à un groupe restreint.

Mais dès lors qu'une réalisation requiert une solidarité organique le bricolage n'a plus sa justification. Or le Béninois n'entend pas la chose de cette oreille. En ce qui concerne la construction de sa maison individuelle, il veut être aux premières loges ; il ignore allègrement la pertinence de la division du travail qui assigne au maître d'œuvre une identité professionnelle fondée dans la pratique. Si la chose s'explique par des raisons socio-économiques évidentes et universellement valables, on ne peut pas perdre de vue qu'elle soit aussi la traduction d'une certaine disposition éthique propre au Béninois. Cette disposition est double parce qu'elle est à la fois culturelle et éthique, mais aussi parce que chacune de ces dimensions, à son tour, a un double aspect, positif et négatif.

La dimension culturelle embrasse d'une part la représentation de la maison en rapport avec ses fonctions sociales, ses usages symboliques et pratiques, et d'autre part, la perception du projet de construction lui-même comme une gestation, un rite de passage et une expérience à vivre de part en part. Pour le futur propriétaire, il s'agit donc d'une double gestation : celle qui consiste à porter le projet d'une maison, et par là même celui d'un rêve socialement fondé, à savoir devenir « père de maison », c'est-à-dire propriétaire. Toutes ces raisons justifient le caractère d'intimité attaché au projet et à l'entreprise de construction d'une maison individuelle. Evidemment, comme tout ce qui touche à la culture humaine, il faut en prendre et laisser. L'attachement du Béninois à son coin de terre, la fierté d'être chez soi et de renouer par la terre le lien avec les ancêtres, le sens de solidarité qui confère à toute maison individuelle une référence familiale, l'extension domaniale d'un nom de famille, tout ces traits culturels recèlent des vertus indéniables qu'il est sain de rechercher. Mais ils ont aussi leur travers. La représentation de la maison comme point d'enracinement, axe du foyer, patrimoine familial indivis, source et lieu de mémoire transmissible est au principe de son maintien à la marge du système économique classique, et du fait qu'au Bénin, la propriété soit régie par une norme marchande et des pratiques spécifiques. Comme maints secteurs de la vie économique nationale, le mode d'accession à la propriété de la maison individuelle reste en grande partie hanté par le spectre de l'informel. Cette hantise qui a son origine dans les contraintes culturelles constitue un frein à la mobilité géographique et à la libre circulation des biens et des personnes qui sont au principe de l'économie de marché.

D'un point de vue éthique, la valorisation par le Béninois de la prise en main de l'entreprise de construction de sa maison personnelle, au-delà de son utilité stratégique, au-delà de la volonté de maîtriser le temps d'une odyssée intime, renvoie à des traits caractéristiques de l'éthos national. Il trahit l'inconsistance du lien social, l'un des points faibles de la mentalité nationale. Au-delà de l'aspect purement financier dont les modalités relèvent souvent d'une projection chaotique, la volonté de tout superviser soi-même pose la question de la confiance et de la délégation de

compétence. En matière de construction de sa maison personnelle, le Béninois ne reconnaît pas la compétence spécifique de la maîtrise d'œuvre et s'estime le mieux placé pour en assumer la responsabilité. On ne parlera jamais assez de l'attitude méfiante du Béninois envers son prochain, conséquence d'un égoïsme plus général que traduit bien le concept fon de *tchédjin'nanbi*. Au-delà de la stratégie financière, au-delà du fait qu'on va pouvoir mieux faire les choses à son rythme en fonction de ses moyens qu'on ne maîtrise pas souvent, au-delà de la crainte d'être grugé par des intermédiaires véreux ou un entrepreneur inconnu, au-delà des déterminations culturelles, au-delà de la nécessité de contrecarrer l'influence néfaste des ennemis qui ne veulent pas que notre maison soit construite, il y a aussi et peut-être surtout le mépris naïf de la compétence spécifique du maître d'œuvre et son corollaire, le refus de toute prévoyance objective et le rejet de la complexité dynamique du projet. Cette approche magique de l'entreprise qui refuse toute vue anticipée de la réalité et ne connaît que le primat de la volonté traduit chez le Béninois un narcissisme idiot. Une anecdote cocasse que j'ai vécue moi-même illustre à merveille ce narcissisme typiquement béninois. Il y a quelques années, j'ai eu à sympathiser avec un compatriote rencontré à Paris. Il venait d'arriver d'Allemagne alors dite de l'Est, l'histoire se situe avant l'effondrement du mur de Berlin. A l'époque je nourrissais une certaine passion pour les philosophes allemands comme Baumgarten ou Heidegger, et sans connaître à fond la langue, je m'intéressais à la culture allemande. Tout cela a facilité ma rencontre avec mon compatriote. Il avait fait sa licence de chimie en Pologne puis un diplôme d'ingénieur chimiste en Allemagne de l'Est. A cette époque le nec plus ultra du parcours des boursiers de l'Est, était de venir recycler leur diplôme dans les universités de l'Ouest, manière astucieuse de faire d'une pierre deux coups. Etant bien plus anciennement à Paris que lui, j'ai pu être d'une certaine utilité à mon ami à ses débuts, notamment pour son insertion et son orientation dans la jungle parisienne. Nous avons vite sympathisé et nous voyions régulièrement dans le cadre d'une association culturelle sous l'égide de la mairie de Nanterre, ville où je travaillais en qualité d'animateur culturel. Je m'étais déjà fait connaître en tant qu'auteur, ayant publié deux romans sans importance certes, mais qui à l'époque suffisait largement à me placer sur un petit nuage local et à justifier ma carte de visite d'écrivain. La chose était même prise au sérieux par mon employeur, qui fut à l'origine de l'association culturelle dans laquelle j'avais la redoutable mission d'adoucir les moeurs des jeunes par le théâtre. Comme mon compatriote était du genre technicien, je faisais appel à son savoir faire lors de nos soirées théâtrales ou séances de lectures publiques, etc. Ces activités ayant lieu au moins une fois par semaine, mon ami et moi nous voyions régulièrement. La raison pour laquelle je dis tout ceci n'a certes rien à voir avec notre amitié, aussi, me hâterai-je d'aller plus vite au

but, pour ne pas lasser la patience du lecteur ou lui faire perdre le fil de l'argumentation. Qu'il suffise de retenir qu'en l'espace de quelques mois, ce compatriote rencontré au hasard à Paris, était devenu pour moi comme un frère. Et, comme des frères, nous discussions de toutes sortes de sujets concernant l'Afrique et son devenir, le Bénin, et la politique. Nous fomentions des projets plus ou moins utopiques et rêvions de retour au pays pour les mettre en application afin de servir d'exemple aux jeunes. Mais nous ne parlions pas que politique, dans la fièvre de notre amitié patriotique, nous nous racontions aussi nos histoires intimes, nos projets de cœur, nos filles courues ou en cours. Eloi, tel était le prénom de mon ami, était du genre sentimental. Dans ces histoires d'amour, il mettait une idée d'attachement qui n'était pas vraiment romantique au sens littéraire du terme mais qui avait une valeur humaine profonde. Ses récits étaient poignants parce qu'ils étaient éclairés par cette valeur, et étaient d'une authenticité exemplaire qui en imposait au simple coureur de jupons que j'étais. Parmi les deux ou trois histoires qu'il me raconta au sujet de sa vie amoureuse, je me souviens du long récit mouvementé de son amour avec une Malienne étudiante boursière comme lui en Pologne, avec une histoire d'avion rattrapé de justesse et à bord duquel se trouvait sa bien aimée, des voyages au Mali, des parents de sa Dulcinée sceptiques, un fiancé du crû vieux jeu qui n'entendait pas la chose de cette oreille et un beau frère éclairé qui préférait encore que sa sœur épousât un « étranger » instruit dont elle était amoureuse plutôt qu'un marabout. L'histoire était vraiment émouvante et, peut-être en raison de l'état d'esprit dans lequel je me trouvais à cette époque-là, je la trouvai belle d'une beauté sublime, digne d'être partagée par un plus grand nombre. J'eus alors l'idée d'en faire un roman. La chose tombait bien ; après la publication de mes deux premiers romans, qui portaient sur des sujets politiques ou historiques, rêvant légitimement de toucher un plus grand nombre, je conçus le naïf dessein de me pencher sur le sujet porteur de l'amour. Et l'histoire d'amour d'un Béninois chrétien avec une Malienne musulmane me parut idéale à plus d'un titre. Ce n'était certes pas la première fois que je jetais mon dévolu sur une histoire vécue pour en tirer une œuvre de création romanesque. La chose était devenue chez moi une manie, mais ces envies disparaissaient aussi vite qu'elles me venaient à l'esprit, au gré des occasions ou des rencontres qui les suscitaient. Mais cette histoire d'amour de mon ami avait dû me marquer si profondément que, l'idée de l'écrire me taraudait sans arrêt, et chaque fois que pour une raison ou une autre, j'en entendais évoquer une partie mon rêve ne faisait que prendre forme. Mais bien que l'idée me trottât dans la tête, je n'en fis pas cas à mon ami, pensant que ce n'était peut-être qu'une lubie qui finirait bien par disparaître. Or, plusieurs mois après que j'eus entendu pour la première fois le récit de cette merveilleuse histoire d'amour, la lubie restait bien accrochée. Aussi, un soir, au cours d'une discussion où, comme il lui arrivait

souvent, mon ami évoqua un pan de l'histoire, je profitai de l'occasion pour lui annoncer mon intention d'en écrire le roman. Tout ce que je lui demandais c'était de me fournir des précisions sur les lieux, les situations, les personnes, le temps et de bien vouloir mettre à ma disposition tout document en sa possession en rapport avec cette histoire, afin d'étayer mon imagination. Et savez-vous ce que me répondit mon ami et compatriote Béninois ? Non, dit-il tout sec, ce roman, il l'écrirait lui-même, et n'en laisserait le soin à personne d'autre ! Mon ami qui n'est pas en odeur de sainteté avec la chose écrite et dont l'imagination n'a rien de débordant, veut maintenant s'improviser romancier !

Bien sûr il y a une idée de jalousie égoïste qui consiste à se dire qu'il n'est pas question qu'un autre devienne célèbre à sa place en exploitant son histoire. Car dans l'esprit des gens, écrire c'est prendre la peine d'être riche et célèbre. Mais il y a surtout l'idée que parce qu'il s'agit de « son histoire » il peut en écrire lui-même le roman. Or cette idée trahit la méconnaissance de la création du roman et d'une manière générale de l'art d'écrire comme relevant d'un savoir-faire spécifique qui requiert une certaine expérience et des techniques bien établies.

La mesquinerie en moins, c'est avec le même volontarisme naïf que le Béninois moyen se lance dans la construction de sa propre maison, oubliant que ce travail en dépit qu'il en aie, relève d'une vocation, et d'un corps de métier donné, socialement identifiable, et à l'école duquel il faut avoir été.

Faute de n'avoir jamais été commencé, le roman de mon ami que j'avais un temps voulu intituler la « Rose Noire de Pologne » n'a même pas l'honneur d'être inachevé. Tel n'est pas le cas des nombreuses maisons qui sont partie intégrante du décor de nos villes et de nos sentiers de campagne et dont les propriétaires n'arrivent pas à venir à bout de la construction.

Cette méconnaissance de la compétence spécifique du maître d'œuvre n'est pas un comportement isolé chez le Béninois. Au-delà de la culture de l'informel que favorise le contexte économique, le repli sur soi et le refus de prendre en compte les compétences socialement identifiées renvoient à un type spécifique de rapport au lien social. Dans la dimension éthique du lien social, la défiance vis-à-vis d'autrui qu'illustre l'attitude de mon ami exposée plus haut plonge ses racines dans une mentalité et un habitus intériorisé qui se transmettent socialement. Mais le refus de considérer les compétences pour ce qu'elles sont touche aussi à la dimension légale ou juridique du lien social. Pour ce qui est d'une entreprise techniquement conséquente comme la construction d'une maison, un tel splendide isolement pose la question non négligeable du respect des normes de sécurité. Il ne s'agit pas seulement de la sécurité individuelle mais aussi de la sécurité de tous. Je n'en veux pour preuve que les dangers potentiels que représente la construction anarchique de maisons à Cotonou et le refus de prendre en compte les normes de sécurité les plus élémentaires.

L'un de mes amis, Monsieur Gbèmanlin Elie, ingénieur au Centre national d'essais et de recherche en travaux pratiques, est spécialiste en expertise du sol. Cet ami qui a le souci de la sécurité de ses compatriotes, a me dit-il, du mal à réprimer son effroi lorsqu'il se trouve en face de bâtiments sortis de terre sans qu'aucune étude technique préalable n'ait autorisé leur construction. A en croire cet homme de science qui sait de quoi il parle, en raison de la qualité du sol de Cotonou, qualifiée dans son jargon d'hydromorphe, tout propriétaire présumé d'un terrain devrait d'abord en faire l'expertise du sol avant de se lancer dans des travaux de construction. Or malheureusement, tel n'est pas le cas. Il n'est que de faire une sortie dans Cotonou pour se rendre à l'évidence du nombre incroyable d'immeubles construits en dépit du bon sens technique et dont les centres de gravité ont cessé d'être à la verticale. La chose saute particulièrement aux yeux aux sorties Sud-ouest et Sud-est de Cotonou où des immeubles s'inclinent au fil des jours, comme des navires prêts à chavirer. En ce qui concerne le respect des normes de construction, l'idée n'est pas celle d'une pure chimère comme la fameuse maison de Swift construite en si parfait accord avec toutes les lois de l'équilibre qu'elle s'effondra aussitôt qu'un moineau vint s'y poser, mais il s'agit du respect des règles de base. Encore faudrait-il qu'une législation appropriée existât ; or force est de constater que le vide législatif en la matière ne fait qu'encourager le phénomène. Le splendide isolement dans lequel le Béninois moyen gère tout seul dans son coin une question aussi importante et qui touche à la sécurité de tous est proprement ahurissant. Si le problème de non-respect des normes en matière de construction d'immeubles ou de bâtiments d'habitation se pose dans tous les quartiers de Cotonou, il en est un autre aux conséquences potentiellement dramatiques et qui se concentre dans un secteur bien précis de notre capitale économique : la zone aéroportuaire. Dans cette zone huppée, où se concentre par nécessité stratégique ou par pur snobisme de classe une belle brochette des fortunes plus ou moins mal acquises du pays, les immeubles poussent de terre comme des champignons. Or signe des temps et souci d'ouverture sur le monde oblige, ces immeubles à fière allure sont coiffés d'antennes paraboliques, et souvent entourés d'installations électriques à fort effet de champ. Toutes choses qui interfèrent avec les fréquences des avions au décollage comme à l'atterrissage.

Il n'y a pas si longtemps l'intérêt que m'inspirait la question de la sécurité des avions à l'aéroport de Cotonou, m'a conduit à discuter avec un pilote concerné. Ce pilote appartient à une grande compagnie française desservant notre capitale. Jeune homme aimable et courtois, basé à Paris, c'est avec plaisir qu'il me parla de son expérience de l'aéroport de Cotonou qu'il connaît bien. Ses explications étaient techniques et je ne les ai pas toutes retenues. Je me rappelle toutefois qu'à mainte reprise, il évoqua le problème de la visibilité. Selon mon interlocuteur, la cause du problème réside dans la

taille des bâtiments. En effet, ces bâtisses très hautes constituent un véritable obstacle dans le champ de vision du pilote, et par là une source potentielle d'accident. Mais la chose sur laquelle le pilote français a le plus insisté est le danger des antennes paraboliques. A l'en croire, les vibrations de ces antennes causent d'énormes interférences au niveau du système de pilotage et le risque est grand pour le pilote de perdre le contrôle de son appareil. Ce danger est réel, mais il peut être évité. Pour cela, il faut une prise de conscience des facteurs causaux. Les plus immédiats et visibles comme les plus lointains et les moins visibles.

A mon avis, les causes les plus lointaines sont les plus enracinées et sans doute les plus difficiles à éradiquer. Et dans la mesure où ce qui est cause de l'érection de maisons inachevées dans nos villes, peut être aussi cause de tragédies, c'est en remontant à la source commune du mal que l'on peut le mieux l'éradiquer. Ce qui nous ramène au point de départ de notre argumentation, à savoir que la culture de l'inachevé qui caractérise le domaine de la construction de maisons individuelles au Bénin plonge ses racines pour une part dans les structures de notre mentalité. Et ses conséquences agissent aussi sur cette même mentalité.

La construction de la maison individuelle engage moins de réalité que de rêve ; ce rêve se veut vivre aussi longtemps que possible ; cela explique en partie pourquoi les gens entreprennent des constructions pharaoniques qu'ils n'achèvent pas. Ce statut dominant du rêve dans ce type d'accomplissement fait qu'on écarte l'idée rationnelle d'un plan de construction précis dans le temps ; comme cela se passe dans un contexte classique d'économie de l'immobilier avec date de début des constructions et remise des clés : ce n'est pas ce que le Béninois recherche, ni le début encore moins la fin. La chose est bien sûr servie par l'économie spécifique de la construction elle-même, le fonctionnement de la société, et bien sûr le niveau économique. Mais en dehors du refus de faire confiance à autrui, de la culture de chacun pour soi évoqué plus haut, il y a aussi, et cette fois-ci à la décharge du constructeur de maison inachevée, une autre raison d'ordre éthique : l'idée de la relève générationnelle, incarnée par le proverbe de la corde nouvelle qui se poursuit sur l'ancienne. Malheureusement la justification éthique et culturelle contribue implicitement au parti pris de ne pas sortir d'une certaine immaturité économique. On peut prendre l'exemple sur le développement des voitures individuelles ou de certaines infrastructures, ou même des motos dans notre pays. Les voitures sont souvent polluantes, en fin de vie, venues d'ailleurs ; et notre pays joue le rôle d'anus du système industriel des pays développés. Mais de cela la logique de notre économie ne prend pas conscience. Une vraie volonté de sortir du parti pris d'être à la traîne devrait privilégier le transport collectif, et des transports avec des moyens du bord lorsque c'est possible. Après tout, pourquoi voulons-nous dénier la réalité du

niveau de notre économie soit en vivant au-dessus de nos moyens, soit en donnant l'apparence comme tous les autres d'être usagers et consommateurs de voitures individuelles alors qu'il s'agit plus de cercueils roulants que de voiture ? Une politique économique saine et durable doit axer les choix de consommation sur des moyens et des produits authentiques ainsi que la volonté d'atteindre des niveaux techniques et technologiques modernes en se fondant sur ses propres moyens. Elle doit articuler la modernité à l'autonomie, le pratique à l'authentique sans distorsion ni fermeture dans un sens comme dans l'autre. Les Pékinois ne sont pas encore sortis de l'ère de la bicyclette de masse, et ils ne s'en portent pas plus mal. A New Delhi, en Inde, les transports cyclistes à deux ou à trois roues non motorisées sont légion. Pourquoi les vélos ont-ils déserté nos villes ? Et pourquoi cédonous-nous à la facilité des motos ? En principe le niveau et l'état de développement de notre économie ne nous autorisent moralement pas à dépasser le seuil des chevaux, des ânes, de charrettes, ou de vélo. Il ne s'agit pas de prêcher un quelconque retour obscurantiste au passé, mais d'adapter nos moyens à nos besoins en travaillant à conquérir par nous et pour nous-mêmes la modernité réelle mais non pas à nous la faire octroyer ou tirer par les autres dans une apparence de modernité qui en réalité fait l'affaire des autres tout en compromettant notre avenir et en nous enfermant dans une dépendance médiocre et sans issue. Pourquoi ne développons-nous pas ces moyens, et sautons-nous à pieds joints dans les systèmes qui ressemblent en apparence à ceux des pays riches, mais qui n'en est que l'anus ? Tout simplement parce, inspirés par ceux qui nous dominent depuis des siècles, et manœuvrés par une classe complice, nous nous cachons volontiers derrière notre petit doigt. Et refusons le pari de la conquête de notre liberté matérielle par notre inventivité progressive assumée et notre travail. Les problèmes de transports évoqués là ne sont que des exemples pour en revenir à l'une des raisons les plus inavouables parce que socialement structurées qui est au principe de la culture de l'inachèvement dans notre pays. Les problèmes de transports ne sont pas spécifiques à la société Béninoise, pas moins que la construction de maisons inachevées que notre pays partage sans doute avec bien d'autres de la sous-région, ou de l'Afrique, même s'il lui a donné ses lettres de noblesse éthique. En fait la construction de maison inachevée participe de la même logique de refus de voir les choses en face. Il est évident que la quasi-totalité des maisons inachevées se trouve dans nos villes. Et une étude sociologique plus sérieuse que le simple regard de l'observateur pourra démontrer que plus nos villes ont la prétention d'être grandes plus les maisons inachevées y sont légion. En fait on trouve rarement une maison inachevée dans un petit village. Tout simplement parce que le système de l'économie locale n'est pas détraquée ou ne s'enferme pas dans une logique d'aliénation. Dans un village, les gens construisent avec les moyens du bord et utilisent les matériaux qu'ils ont sous la main. A l'instar

de l'Afrique tout entière, notre pays a hérité d'un système qu'il ne questionne pas et qu'il reconduit aveuglément et qui consiste à être suffisamment engagée dans le système économique mondial pour profiter aux pays riches, anciens et nouveaux colonisateurs, capitalistes, ainsi qu'à à une classe intermédiaire minoritaire ; et insuffisamment, c'est-à-dire trop mal engagé dans le système économique pour que cela soit à minima viable ou rentable pour notre race, notre peuple, notre société, notre nation. C'est ce double écart qui rend raison de la culture des maisons inachevées que le Béninois met à la sauce de son éthique particulière.

A partir du moment où on se met à l'échelle d'une ville, on est obligé d'être au diapason de ses exigences en matière de construction en terme de structure, de matériaux, de forme et de style pour ne pas parler de standing. Finalement la dimension personnelle de la culture de la maison inachevée vient compléter la dimension éthique ; celle-ci est portée au refus de regarder en face sa réalité, son histoire, ses intérêts, sa situation, et d'avoir le courage de vivre avec ses moyens tout en rattrapant son retard. En somme vouloir se projeter dynamiquement dans l'avenir. Or l'un des aspects cachés de la culture de l'inachèvement se trouve là dans l'idée du plan dynamique. Un plan peut être statique ou dynamique. Un plan est statique lorsqu'il ne concerne qu'une représentation purement géométrique, comme le plan d'une maison. Il est dynamique lorsque sa réalisation à partir du plan statique dans un espace à trois dimension est doté d'une quatrième dimension qui est celle du temps. Et les coordonnées des éléments réalisés doivent être rapportées à ces quatre dimensions. De l'acquisition du terrain, à la remise des clefs, en passant par le plan statique lui-même. Or c'est à ce type de fonctionnement que le Béninois – illustré ici par le constructeur de maison inachevée – est rebelle. On peut faire l'apologie de la volonté d'aller à son rythme mais dans la détermination de ce rythme, il faut inclure la fin du mouvement ; car une volition dont le rythme est déterminé et la fin indéterminée est une absurdité. Malheureusement, dans le meilleur des cas, tel est le principe du comportement de ceux qui, nombreux dans nos villes, entreprennent de construire des maisons qui demeurent inachevées. La prise en compte de la dynamique d'exécution dans tout projet humain ou social, et la nécessité d'en faire un principe de base de l'action, est un impératif rationnel et éthique. Rationnel dans la mesure où il structure la modalité de l'action, et éthique parce que cet impératif donne du sens à notre action. Il y a donc chez ces constructeurs de maisons inachevées comme un mépris de l'impératif que l'on peut formuler comme suit : *agis de telle façon que la pose de la première pierre de ta maison porte en elle le germe de sa complète finition.* Cet impératif de l'achèvement concerne le cas de l'inachèvement actuel évoqué mais aussi celui de l'inachèvement virtuel dont l'exemple est fourni par des constructions qui ne durent pas, parce que réalisées selon des choix tectoniques douteux.

Si l'inachèvement virtuel, à l'échelle d'une vie, n'est pas grave pour le constructeur, il peut poser des problèmes à ses successeurs. Si la maison a pu survivre à ses héritiers, ceux-ci devront payer le prix fort s'ils tiennent à en jouir en toute sécurité. La plupart du temps, les maisons construites de façon anarchique, ou avec des matériaux de qualité douteuse tombent vite dans un délabrement qui n'a rien à envier à l'état des maisons actuellement inachevées. Ceci pose un sérieux problème du point de vue de la transmission de la mémoire des réalisations matérielles d'une société. L'idée même de "demeure", au sens de demeurer, de s'inscrire dans la durée, dans la temporalité de l'habiter, où la maison est appréhendée comme séjour dans le temps, est bouleversée. Si les maisons doivent disparaître le temps d'une vie, quelle trace l'historien de l'urbanisme pourrait-elle tirer des réalisations du passé ? Comment pourrions-nous savoir la manière dont nos ancêtres vivaient leur maison si nous n'avons aucune trace de ces constructions ? Mais plus que le cas de la maison individuelle, auquel son constructeur ne demande pas de durer plus longtemps que le temps d'une génération, les constructions concernées par la durée dans le temps sont sans doute les édifices nationaux ou à caractère sociaux. Biens largement collectifs par nature et par définition, les édifices modèlent durablement les repères culturels et politiques d'un peuple. Dans la mesure où le temps collectif se situe à une tout autre échelle que le temps individuel, il va sans dire que la perspective temporelle d'un palais, d'un établissement de santé, d'un lycée ou d'une université n'est pas la même que celle d'une maison individuelle. Les unes ont une obligation de durée, l'autre n'en a que la liberté.

Dans tous les cas, il n'y a aucune commune mesure entre leurs échelles de durée. Que le lecteur considère une ville de statut coloniale comme Porto-Novo. S'il a l'occasion d'être dans notre capitale politique qu'il prenne le temps de parcourir un peu les lieux où se trouvent des édifices publics. Il constatera aisément que ceux qui sont les plus imposants aujourd'hui et résistent au temps ne sont pas les plus récents. L'ancienne maison du gouverneur en est un bel exemple qui sert aujourd'hui d'Assemblée nationale à notre système démocratique ressuscité. Aujourd'hui, on aime bien dire qu'on a un lieu qui est l'Assemblée à Porto-Novo. Moi qui vous parle, si je n'avais pas grandi à quelques encablures de cette bâtisse, la vue un peu éthérée que l'imagerie officielle aime à en donner peut faire rêver à quelque chose de plus distingué. Maintenant qu'on a fait de ce qui n'était que la maison d'un gouverneur l'Assemblée nationale de tout un pays, il faut bien en orienter la vue, pour la rendre acceptable. Il n'empêche, cette bâtisse est là, parce qu'elle a été construite pour durer. A Porto-Novo, les seules choses présentables à travers le temps sont ces réalisations coloniales. Ce qui veut dire que nous n'intégrons pas dans nos plans de construction, le paramètre de la résistance et de la durée, et nous nous hâtons de présenter un édifice qui une fois terminé devient la proie facile du temps. Evidemment, s'il s'agit

d'un édifice à l'utilité incontournable comme un Palais, une préfecture, un hôpital ou un lycée, nous sommes amenés, que nous le voulions ou non, à résoudre le problème de sa reconstruction. Chose qui coûte bien évidemment plus cher au budget de l'état qu'un édifice conçu pour durer dans le temps, et construit pour ainsi dire une bonne fois pour toute. A ce niveau, nous mesurons l'ampleur du gâchis que constitue cette culture de l'achèvement dont la tendance à construire à la va-vite des édifices n'en est qu'une forme cachée. On ne doit pas non plus escamoter l'épineuse question de l'entretien dans la conservation et la durée des édifices nationaux.

Mais le problème de l'inachèvement ne s'arrête pas aux seules constructions de maisons. On peut le décliner sur toutes sortes d'actions humaines, même si celles qui ont un rapport direct à la construction sont les plus pertinentes pour notre sujet ; surtout lorsque par métaphore l'objet de cette construction s'identifie à la maison. Tel est le cas de la nation. Depuis la question célèbre d'Ernest Renan sur ce qu'est la nation, le sujet a passionné les acteurs politiques et intellectuels de tout bord. Les définitions de la nation dépendent des points de vue adoptés. Mais celle de Benedict Anderson me paraît la moins polémique de toutes. Selon l'écrivain anglais, la nation est une « communauté humaine dans laquelle les individus se sentent unis par des liens à la fois matériels et spirituels. » Pour aller vite, nous pouvons dire que cette définition renvoie à la métaphore de famille. Or, qui dit famille dit maison. Qu'est-ce en définitive une nation sinon la maison commune de la société ? Dans le même ordre d'idées, l'équivalent politique d'une maison inachevée serait alors une nation inachevée. Parodiant la célèbre question d'Ernest Renan, on pourrait alors demander : qu'est-ce qu'une nation inachevée ? Et la réponse découle de ce qui précède, à savoir une nation qui n'est pas debout, dont la conscience de soi reste embryonnaire, une nation dans laquelle le lien social est faible ou inexistant et où comme au Bénin le chacun pour soi est valeur, une nation où l'interaction dynamique entre unité et totalité fait cruellement défaut ; une nation aliénée c'est-à-dire un pays qui, quel que soit le point de vue adopté, – freudien ou marxiste – n'est pas maître de ses désirs (économique, politique et géopolitique) ou de sa force de travail ou de ses moyens de production.

L'impératif catégorique énoncé plus haut a une résonance kantienne indéniable mais il s'agit d'une ressemblance plus logique que métaphysique ; s'il est un port d'attache philosophique à cette déambulation touchant à l'être du Béninois, je la trouverais volontiers dans la position heideggérienne sur les rapports entre l'être, l'habiter et le bâtir. Certes la pensée de Heidegger ne présente pas le bâtir du point de vue de l'architecture et de la technique, mais il le poursuit pour le ramener au domaine auquel appartient tout ce qui est. Domaine perçu selon une vue poétique qui fait de la parole la maison de l'être. Personnellement je ne suis pas philosophe, et ma lecture de Heidegger remonte à très loin dans le temps, mais certaines de ses idées me sont restées.

Comme lorsque le philosophe allemand considère que « L'homme bâtit parce qu'il habite et non l'inverse, et il habite parce que habiter est la manière dont les mortels sont sur terre. »

Et quand je pense à notre habitude des maisons inachevées, et j'essaie d'en rendre raison, au moment de refermer les portes de ma « maison de l'être » je ne peux manquer de m'interroger : quelle est cette manière étrange dont nous autres Béninois avons d'être sur la terre de nos ancêtres ?

©**Binason Avèkes**